

Intervention en présence d'amiante Personnel Opérateur de chantier Recyclage

FORMACODE : 22265

OBJECTIFS

Intégrer dans son comportement vis-à-vis du risque Amiante les évolutions de la réglementation et de certains aspects techniques majeurs :

- > Mettre en œuvre l'organisation et la réalisation des travaux conformément au mode opératoire visant la santé, la sécurité et la préservation de l'environnement.
- > Alerter sa hiérarchie de toute situation anormale afin que chacun contribue à la sécurité du chantier.

TYPE DU PUBLIC

Opérateurs intervenant sur matériaux et équipements contenant de l'amiante.

PRÉREQUIS

Attestation de compétence délivrée à l'issue de la formation préalable d'opérateur selon l'arrêté du 23 février 2012 ou de la mise à niveau pour les formations préalables antérieures au 31 décembre 2011.

PÉDAGOGIE

OUTILS ET MOYENS

- > **Méthodes pédagogiques**
Séquence ludique en début de formation pour identifier les connaissances et les consolider suivie d'exposés complémentaires et d'échanges dirigés autour des retours d'expériences et pratiques professionnelles sur les situations rencontrées.
- > **Moyens techniques**
PC ou tablette et vidéoprojecteur ainsi que ressources multimédia et paperboard.
Equipements de protection individuelle.
- > **Moyens humains**
Formateur qualifié, intervenant sur des missions de prévention du risque lié à l'amiante.

ÉVALUATION

- > L'évaluation des acquis théoriques et évaluation pratique orale traitant des 3 niveaux d'empoussièrement rencontrés en sous-section IV est réalisée en fin de formation, en vue de la délivrance d'une Attestation de compétence "Intervention en présence d'amiante – Opérateur - Recyclage".
Le renouvellement de l'Attestation de compétence est imposé tous les 3 ans.
- Cette formation est sanctionnée par une Attestation individuelle de fin de formation.
- > Cette formation fait l'objet d'une mesure de la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation et les conditions d'accueil, les qualités pédagogiques du formateur ainsi que les méthodes, moyens et supports utilisés.

CONTENU

THEORIE

- > **Le risque amiante**
- > **Les exigences de la réglementation « travail », « environnement » et « transport » notamment l'impact du Décret du 4 mai 2012**
Les méthodes de réduction d'émission des fibres Amiante (équipements de protection collective) selon l'Arrêté du 8 avril 2013
 - Les méthodes de protection du personnel en fonction des niveaux d'empoussièrément selon l'Arrêté du 7 mars 2013
- > **Les documents exigibles lors de toute intervention**

PRATIQUE

- > **Maîtrise et application des mesures de protection collectives et des mesures de protection individuelles**
- > **Maîtrise et application des procédures d'intervention recommandées, du mode opératoire et des procédures de contrôle**
- > **Comportement des opérateurs face à une situation anormale (mode dégradé), passage d'information sur les situations dangereuses, lien avec l'encadrement.**

MODALITÉS

La durée et le prix sont mentionnés dans la convention de formation.